

## Calendrier des opérations Pour la catégorie A

Mouvement général et appels à candidatures pour les postes aux choix	Dates de transmission des fiches N°75T aux directions locales
<p><b>Ouverture de la campagne de mutations 2021.</b> Les demandes de mutations, de premières affectations et de candidatures pour les postes au choix peuvent être formulées dans SIRHIUS demande de vœux y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ les demandes conservatoires (chapitre IV § 5),</li> <li>▶ les demandes des inspecteurs stagiaires de la promotion 2019/2020 (Appels à candidatures pour les Services centraux et les DNS),</li> <li>▶ les demandes des agents admissibles à l'examen professionnel de B en A,</li> <li>▶ les demandes des agents proposés classés pour la liste d'aptitude de B en A</li> </ul>	<b>17 décembre 2020</b>
<p><b>Date limite de dépôt des demandes de mutations et des candidatures pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ les inspecteurs titulaires,</li> <li>▶ les agents admissibles à l'EP de B en A,</li> <li>▶ les agents classés excellents pour la LA de B en A</li> <li>▶ les inspecteurs stagiaires de la promotion 2020/2021 pour les appels à candidatures des services centraux et des DNS pour les postes au choix</li> </ul>	<b>22 janvier 2021</b>
<p><b>Date limite de dépôt des demandes dans le cadre des réorganisations.</b> Pour les IFIP dont l'emploi est supprimé ou transféré par une décision prise, après avis d'un CTL, dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.</p>	<b>17 février 2021</b>
<p><b>Date limite de dépôt des demandes de mutations au titre d'une priorité nouvelle.</b> Ces demandes doivent être transmises au fil de l'eau dès la fin de la campagne de mutation (22 janvier 2021). Elles seront examinées dans les conditions décrites dans la présente instruction.</p>	<b>12 avril 2021</b>
<p><b>Les demandes tardives, rectificatives ou d'annulation doivent être transmises à la direction générale, même si elles sont déposées au-delà du 22 janvier 2021.</b> Elles seront examinées dans les conditions décrites dans la présente instruction.</p>	<b>12 avril 2021</b>

## Calendrier des opérations Pour la catégorie B, C et Géomètres

Demande de mutation des agents B et C titulaires Demande de mutation des géomètres-cadastreurs titulaires Demandes de mutation des agents techniques	<b>22 janvier 2021</b>
Demande de 1 <sup>ère</sup> affectation à titre prévisionnel des agents C proposés classés au titre de la liste d'aptitude à un emploi de B	<b>22 janvier 2021</b>
Demande de 1 <sup>ère</sup> affectation des agents admissibles au concours interne spécial B	<b>22 janvier 2021</b>
Demande à titre conservatoire	<b>22 janvier 2021</b>
Demande de 1 <sup>ère</sup> affectation des techniciens-géomètres stagiaires Demande de 1 <sup>ère</sup> affectation des agents C lauréats de l'examen professionnel de technicien-géomètre	<b>3 février 2021</b>
Demandes des agents dont l'emploi est transféré par une décision prise après avis d'un CTL dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.	<b>17 février 2021</b>
Les demandes tardives, rectificatives ou d'annulation doivent être transmises à la direction générale, même si elles sont déposées au-delà du 22 janvier 2021	<b>Au fur et à mesure de leur réception</b>